

Édito

Anne Hidalgo

Maire de Paris



Depuis que je suis Maire de Paris, j'ai souhaité rendre l'espace public accessible.

Une ville accessible permet à tous d'être plus autonome.



Les Jeux de Paris nous ont permis d'accélérer l'accès aux espaces publics pour les personnes en situation de handicap.

Toutes nos lignes de bus sont accessibles.



L'accessibilité a augmenté dans 17 quartiers de Paris.

Il y a de nouveaux équipements sportifs.

Nous allons développer le sport pour toutes et tous.



Il reste encore beaucoup de choses à faire.

Nous avons formé nos personnels :

- à l'accueil des personnes en situation de handicap
- à la communication avec les personnes en situation de handicap.



Les services publics de Paris sont maintenant accessibles aux personnes en situation de handicap.



Nous sommes fiers de notre travail pour l'accessibilité.

L'accessibilité permet de lutter contre l'exclusion et la discrimination.

L'exclusion c'est le rejet d'une personne ou d'un groupe.

La discrimination c'est rejeter une personne à cause de ses différences.



Sans accessibilité, le citoyen ne peut pas accéder à ses droits :

- pour l'éducation,



- pour la santé,



- pour la culture.






À Paris, nous allons continuer d'améliorer l'accessibilité pour tous.

Édito

Lamia El Aaraje

Adjointe en charge de l'urbanisme,
de l'architecture,
du Grand Paris,
de l'accessibilité universelle et
des personnes en situation de handicap





Tous les jours, des personnes ne peuvent pas accéder à un lieu ou un service :

- les personnes en situation de handicap, 
- les femmes enceintes, 
- les personnes âgées... 

Nous n'acceptons pas cette exclusion.

Nous allons rendre notre ville de Paris accessible.

A la Mairie de Paris, notre objectif est de permettre à tous d'être autonome :

- pour se déplacer à Paris, 
- pour accéder aux services publics,  
- pour vivre mieux. 

Nous allons rendre Paris accessible pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.



La loi de 2005 oblige l'accessibilité des services publics.

La loi du 11 février 2005 s'appelle :

« Pour l'égalité des droits et des chances,
la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »



Tous nos services publics seront accessibles en 2025.

Se déplacer en autonomie permet d'accéder aux services publics.

Nous savons que l'accès aux transports reste difficile pour :

- les personnes en situation de handicap,



- les jeunes enfants,



- les enfants en poussette,



- les personnes âgées...



1 750 arrêts de bus sont maintenant accessibles.



Nous avons rendu nos lignes de bus accessibles.



Nous avons formé nos personnels pour l'accueil
des personnes en situation de handicap.

Nous allons permettre un bon accueil à tous les handicaps.



Nous avons dépensé beaucoup d'argent pour que Paris soit accessible.



Pour rendre Paris accessible, nous travaillons tous les jours avec :

- des associations,
- des personnels de la ville,
- nos partenaires...

Nous continuons d'améliorer l'accessibilité à Paris.

Crédits pictogrammes : Freepik, amoghdesign, vectorsmarket15, monkik, Futuer,
photo3idea_studio de flaticon.com

Ce document a été écrit en FALC (Facile A Lire et à Comprendre).



Il a été écrit par l'atelier FALC de l'ESAT Ôséa d'Antonne.

L'atelier FALC a reçu la marque Qualité de l'Unapei

